INITIATIVE CHARENTE-MARITIME
Accompagner et financer l'économie de demain

LE PRÊT D'HONNEUR AGRICOLE

L'objectif du prêt d'honneur Initiative Agricole Nouvelle-Aquitaine est de soutenir la création et la reprise d'entreprise dans le secteur agricole.

- Prêt personnel à taux 0 de 5 000€ à 20 000€.
- Remboursement sur une durée de 3 à 7 ans.
- Différé possible jusqu'à 9 mois.

Le prêt d'honneur doit augmenter l'apport personnel et faciliter l'accès au prêt bancaire.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être créateur ou repreneur d'entreprise du secteur agricole.
- Être non éligible au volet trésorerie de la Dotation Nouveaux Jeunes Agriculteurs.
- Ne pas être installé / ou être installé depuis moins de 3 ans (inscription MSA) / ou être déjà installé comme cotisant solidaire ou à titre secondaire.

Les bénéficiaires de la DNJA en tant que Nouveaux Agriculteurs (NA) sont bénéficiaires du prêt d'honneur.

Le plan de financement doit faire apparaître la mobilisation d'un prêt bancaire au moins égal au montant du prêt d'honneur.

1. **Un accompagnement gratuit pour le porteur :** Du montage du projet jusqu'à l'installation, en partenariat avec les différents acteurs du secteurs.
2. **Un comité d'agrément pour consolider le projet :** Constitué d'experts du secteur agricole afin de valider les projets en présence des candidats.
3. **Un suivi technico économique :** Un appui important qui peut être sollicité par chaque bénéficiaire d'un prêt.

NOUS CONTACTER

Céline Mitard - 05 46 44 28 81
celine.mitard@initiativecharente-maritime.fr

Avec le soutien de : la Charente Maritime, Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne Fonds Européen de développement Régional, Agricultures & Territoires Chambre d'agriculture Charente-Maritime, Entreprendre, Réseau Initiative Charente-Maritime

INITIATIVE CHARENTE-MARITIME
Accompagner et financer l'économie de demain

UN ACCOMPAGNEMENT

1. Accueil du porteur
Montage du projet

2. Comité d'agrément
(composé de chefs d'entreprise et d'experts)

3. Suivi personnalisé
Parrainage

NOTRE TERRITOIRE

Nous intervenons sur tout le département de la Charente-Maritime.

Comités d'agrément locaux :

- La Rochelle
- Rochefort
- Saintes
- Royan
- Jonzac
- Saint-Jean-d'Angély

NOTRE ÉQUIPE

Vous avez des questions ? Nous sommes à votre écoute au 05 46 44 18 13

Céline MITARD
Directrice
celine.mitard@initiativecharente-maritime.fr

Bénédicte LACARRIEU
Chargée de missions financement
benedicte.lacarrieu@initiativecharente-maritime.fr

Véronique LEJOT
Chargée de missions financement
veronique.lejot@initiativecharente-maritime.fr

Marie VERDIER
Assistante administrative
marie.verdier@initiativecharente-maritime.fr

Avec le soutien de : la Charente Maritime, Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne Fonds Européen de développement Régional, Agricultures & Territoires Chambre d'agriculture Charente-Maritime, Entreprendre, Réseau Initiative Charente-Maritime